



FICHE DIPLÔME

ARTS &amp; RARES

Réf : FL\_AR\_06

# CAP ARTS DU BOIS - OPTION C - MARQUETEUR

Le(la) titulaire du CAP Arts du Bois - Option : Marqueteur réalise des marquetés de mobilier ou de décoration classiques ou contemporains.



Formation certifiante



Niveau 3



Éligible au CPF

## Format de formation

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.

## Durée

Cursus de 6 mois à 3 ans selon niveau d'études et expérience.

**Formation non accessible en bloc de compétences.**



## PRÉREQUIS :

- Être titulaire d'un CAP Ébéniste pour un parcours en 1 an



## OBJECTIFS :

- Réaliser des marquetés de mobilier ou de décoration, classiques ou contemporains,
- Appréhender les différentes techniques de découpe des placages,
- Appréhender la découpe et la mise en œuvre de différents matériaux.



## POUR QUELS MÉTIERS ?

- Ébéniste Marqueteur



## EFFECTIFS

8 personnes par groupe de métier.



## PUBLIC

Tout public éligible à l'apprentissage, à la professionnalisation ou en reconversion.



## TARIFS

### Public apprenti :

Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

### Public en reconversion :

Formation prise en charge financière possible en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

CGV consultables sur notre site web.



## DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

**Contrats d'apprentissage :** Préinscription en ligne dès mars. Début de formation de fin août à début novembre.

**Autres publics :** Inscription sur prescription (Pôle emploi, mission locale, entreprise...).



## ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.



## DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Toute demande tout au long de l'année sera étudiée selon les places disponibles.



## LIEU DE FORMATION

CFA CMA Nouvelle Aquitaine



## PROGRAMME

### Au Centre de formation

- Acquérir des connaissances technologiques
- Développer des savoirs techniques
- Développer des compétences de sculptage
- Suivre l'enseignement général

### En entreprise

- Mettre en œuvre la formation et ses acquis en situation de travail et sur le terrain professionnel,
- Réaliser des ornements en bois et en reliefs, classiques ou contemporains.

Retrouvez  
l'ensemble de  
nos formations  
en ligne



## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

### Les + de notre CFA

#### Nos techniques d'animation

- Réaliser un parcours de formation complet et personnalisé,
- Atelier équipé de matériel professionnel adapté à l'évolution des différents métiers de la filière,
- Deux salles informatiques avec des classes mobiles,
- Investissement dans des chantiers pédagogiques,
- Cursus de formation en Europe (Erasmus+) en fonction du diplôme et de l'employeur.



## ENCADREMENT

La formation est encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.



## SUIVI

Des bilans sur le parcours de formation en centre et en entreprise tout au long de la formation. Un lien et des échanges réguliers avec le tuteur en entreprise sont établis : visites, livret de suivi,...



## ÉVALUATION

Contrôle continu tout au long de la formation ou examen ponctuel selon les statuts et les établissements. Cette information est détaillée sur notre site Internet.



## APRÈS VOTRE DIPLÔME

### FORMATION

**CAP ARTS DU BOIS - OPTION B :  
TOURNEUR**

### FORMATION

**CAP ARTS DU BOIS - OPTION A :  
SCULPTEUR ORNEMANISTE**

D'autres poursuites de formation sont envisageables après étude de votre parcours



Voir la fiche  
filière



## CONTACTEZ-NOUS !

CMA Nouvelle-Aquitaine  
46 rue Général de Larminat  
CS 81423 - 33073 Bordeaux cedex

☎ 30 06

[www.cma-nouvelleaquitaine.fr](http://www.cma-nouvelleaquitaine.fr)



Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de région  
1ER RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT



Cofinancé par  
l'Union européenne



Chambre  
de  
**Métiers  
Artisanat**  
et de  
NOUVELLE-AQUITAINE

